



Ouverture de succession suite au décès de mon père

Par **Maud**, le **22/09/2012** à **09:30**

Bonjour,

Depuis le décès de mon père en juin 2011, ma belle-mère, malgré les différents courriers adressés par le notaire que j'ai contacté, refuse d'ouvrir la succession.

Comment pouvons-nous procéder pour l'y contraindre mes 3 soeurs et moi, sachant que 3 d'entre nous ne sommes pas ses filles et que ses fils ne souhaitent pas intervenir ? Nous n'avons pas les moyens financiers d'engager une action juridique sur le long terme.

Nous sommes 8 enfants (demi-frères, demi-soeurs).

J'ai contacté un notaire au moment du décès qui lui a envoyé plusieurs courriers qui n'ont eu aucun effet. Elle ne veut rien savoir.

Cet héritage concerne une maison et un terrain situés à la Martinique.

Merci de votre réponse.

Cordialement